

COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Pôle
Éducation Thérapeutique
du Patient Bretagne

Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2020, tout·e coordonnateur·trice de programme d'éducation thérapeutique du patient doit justifier d'une formation à la coordination. Cette formation atteste des compétences nécessaires à la coordination de programmes d'ETP en Bretagne, suite à la validation des 40h de formation pour « dispenser l'ETP ».

DATES ET LIEUX

-  **Session Rennes** | entre le 15 janvier et le 12 mars
- Session Quimper** | entre le 7 avril et le 16 juin
- Session Auray** | entre le 15 septembre et le 12 novembre
- Session Plérin** | entre le 12 octobre le 14 décembre

DURÉE

-  3 jours, 21h

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

 **Marjolaine Calmel**
contact@promotion-sante-bretagne.org

MODALITÉ

-   Formation mixte

● PROFIL DES STAGIAIRES

Coordonnateur·trice·s ou futur·e coordonnateur·trice·s d'un programme d'ETP

● PRÉREQUIS

- Être formé·e à l'éducation thérapeutique du patient (*40h de formation minimum*)
- Être investi·e dans l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination d'un programme (*des travaux seront demandés en lien avec le programme d'ETP de la structure porteuse*)

Pour les modules en distanciel et e-learning :

- Pouvoir effectuer les modules d'e-learning composés d'apports théoriques et de travaux personnels à réaliser (obligatoires)

● OBJECTIF DE FORMATION

Etre en mesure de coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les compétences acquises et les compétences à développer
- Constituer une équipe transversale
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Organiser et conduire une démarche d'ETP
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP autour de la démarche d'ETP
- Concevoir une évaluation pour ajuster la démarche d'ETP
- Communiquer sur le programme d'ETP

● **CONTENU DE LA FORMATION**

Modules 1 et 2 (1j, 7h) – présentiel

- Le cadre légal de l'ETP et de la coordination de programme d'ETP
- Les principales activités liées à la coordination d'un programme
- Mobiliser les patients partenaires dans un programme d'ETP

Module 3 (2h) – e-learning et travail personnel

- La démarche projet et le financement des programmes d'ETP
- L'analyse de contexte d'un programme

Module 4 (3h) – e-learning et travail personnel

- L'animation de réunion d'équipe projet : enquête de terrain

Module 5 (2h) – e-learning et travail personnel

- Les évaluations dans un programme d'ETP : approche théorique

Module 6 (1j, 7h) – présentiel

- L'animation de réunion d'équipe projet : mise en pratique
- L'évaluation de programme d'ETP

● **RESSOURCES PÉDAGOGIQUES**

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant·e·s et les formateur·rice·s,
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

● **SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

● **EFFECTIFS**

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

● **PRIX**

La formation est proposée par Promotion santé Bretagne et le Pôle de ressources en ETP Bretagne avec le soutien de l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.



● SESSIONS

Rennes	<p>Module 1 et 2 15 janvier <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p> <p>Module 3, 4 et 5 Entre le 15 janvier et le 12 mars <i>(7h) - en e-learning</i></p> <p>Module 6 12 mars <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	Amélie Chantraine Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-anime le module 2
Quimper	<p>Module 1 et 2 7 avril <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p> <p>Module 3, 4 et 5 Entre le 7 avril et le 16 juin <i>(7h) - en e-learning</i></p> <p>Module 6 16 juin <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	Lucie Rigaudiere Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-anime le module 2
Auray	<p>Module 1 et 2 15 septembre <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p> <p>Module 3, 4 et 5 Entre le 15 septembre et le 12 novembre <i>(7h) - en e-learning</i></p> <p>Module 6 12 novembre <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	Cathy Bourhis Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-anime le module 2
Plérin	<p>Module 1 et 2 12 octobre <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p> <p>Module 3, 4 et 5 Entre le 12 octobre et le 14 décembre <i>(7h) - en e-learning</i></p> <p>Module 6 14 décembre <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	Amélie Larget Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-anime le module 2

● PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel,
contact@promotion-sante-bretagne.org

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :

- au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
- dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.



Les inscriptions aux formations **du second semestre ouvriront en mars 2026**. Si vous souhaitez recevoir un rappel par mail, inscrivez-vous à [notre newsletter](#) !